

INTRODUCTION

Ce livre est un précis de théologie systématique. Commençons par une définition :

La théologie systématique est la branche de la théologie qui présente, de façon cohérente, la doctrine chrétienne dans l’obéissance à la Bible. Elle est attachée, avec un esprit critique, aux confessions de l’Église chrétienne. Son travail est accompli dans le contexte de l’actualité.

Nous aborderons, en premier lieu, l’objet de la théologie systématique : la doctrine chrétienne et le rôle que l’Église joue dans la définition de cette doctrine. Ensuite, nous nous arrêterons sur trois éléments importants de cette réflexion : la Bible, la confession de l’Église et l’actualité. Enfin, nous porterons notre attention sur le caractère systématique de notre démarche.

I. La doctrine

La théologie systématique présente la doctrine chrétienne. Pour beaucoup peut-être, le mot « doctrine » a une connotation négative – comme si, dans la foi chrétienne, il s’agissait seulement de comprendre par l’intellect certains aspects de la foi. Comme si quelqu’un, les ayant bien compris, était un bon croyant.

Nous savons que croire est plus que comprendre. La connaissance de la foi implique la confiance en Dieu et l’amour pour lui. Une bonne compréhension de certains articles de foi ne fait pas pour autant de quelqu’un un vrai chrétien !

« *Qu'est-ce qu'une vraie foi ?* » « *Ce n'est pas seulement une connaissance certaine* par laquelle je tiens pour vrai tout ce que Dieu nous a révélé par sa Parole, *mais c'est aussi une confiance du cœur* [...] qui m'assure que ce n'est pas seulement aux autres mais aussi à moi que Dieu accorde la rémission des péchés, la justice et le bonheur éternels... »

(CdH 7.21)

Le mot « doctrine » vient d'un mot qui veut dire « *enseigner* » (le verbe grec *didaskein* est un mot que l'on retrouve dans le terme « didactique »). Dans le Nouveau Testament, il est souvent question d'*enseigner* et d'*enseignement*. Cet enseignement ne vise pas uniquement l'intellect, mais *la personne tout entière*. Il ne s'agit pas seulement d'une connaissance intellectuelle, mais de la volonté de Dieu pour la vie de l'homme.

C'est ainsi que Jésus a enseigné (voyez, par exemple, les résumés en Mt 4.23; 9.35; 11.1). Les apôtres aussi ont enseigné en suivant l'ordre de Matthieu 28.19-20 : « Allez, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et *enseignez-leur* à garder tout ce que je vous ai prescrit. » Les apôtres ont commencé par proclamer les grands événements du salut : la mort et la résurrection de Jésus-Christ. La proclamation de cet Évangile a été suivie d'un enseignement, c'est-à-dire d'un exposé plus précis de ce que Dieu avait révélé par Jésus-Christ. Il nous est dit des premiers chrétiens qu'« ils persévéraient dans *l'enseignement des apôtres* » (Ac 2.42). C'est ainsi que le Nouveau Testament parle d'une *doctrine* – ou d'un enseignement, *apostolique* – qui a été *transmise* (du latin *tradere* signifiant « transmettre »). Ainsi naît une tradition apostolique revêtue d'autorité.

Romains 6.17 : « Vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine qui vous a été transmise. »

1 Corinthiens 11.23 : « Car moi [Paul], j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis. »

Voir encore surtout 1 Corinthiens 15.1-3; puis Galates 1.12; 1 Thessaloniciens 2.13; Tite 1.9; 2.10; Hébreux 6.2; Jude 3.

En 2 Jean 9, on notera l'avertissement de ne pas « aller plus loin » et de demeurer dans la doctrine du Christ. La doctrine des apôtres est revêtue d'autorité, puisqu'elle est la doctrine « du Christ » (la doctrine enseignée par le Christ lui-même, et dont Christ est le contenu).

Dans la jeune Église, il y avait des « *docteurs* » (des enseignants), qui s'occupaient de la transmission de la doctrine chrétienne apostolique (Ac 13.1; 1 Co 12.28; Ép 4.11). Il semble que certaines formulations reconnues de la doctrine chrétienne sont déjà présentes dans le Nouveau Testament. Romains 1.3-4, par exemple, donne l'impression

d'être une formule déjà fixée, et 1 Timothée 3.16 également : « Dieu a été manifesté en chair, justifié en Esprit, est apparu aux anges, a été prêché parmi les nations, a été cru dans le monde, a été élevé dans la gloire. »

II. L'Église et la doctrine

La formulation de la doctrine en 1 Timothée 3.16 est précédée d'une description de l'Église et fait appel au rôle de celle-ci en matière de doctrine : « l'Église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité ». C'est, en effet, le rôle de l'Église de faire connaître la vérité, c'est-à-dire tout ce que Dieu a révélé. C'est son rôle de défendre et de propager la vérité de Dieu en l'exposant clairement, en combattant la sagesse humaine et les fausses doctrines. C'est ainsi que l'Église témoigne de la doctrine biblique avec l'autorité que Dieu lui a accordée. Un *dogme* est une doctrine fondée sur la Parole de Dieu, qui fait autorité et qui est proclamée par l'Église. Les dogmes de l'Église sont exprimés dans ses *confessions*.

En ce qui concerne cet aspect de l'autorité, considérez ce que Jésus dit à Pierre et à tous ses futurs apôtres : « Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (Mt 16.19; 18.18). Ils auront pour tâche de déclarer : il faut croire ceci [lier], ou bien : il ne faut pas croire cela [délier]. L'Église doit maintenir ces fondements apostoliques.

L'autorité des dogmes repose uniquement sur l'autorité de la Parole de Dieu. Pour faire prévaloir une doctrine, l'Église doit se baser sur la Parole de Dieu. C'est en ce sens que la doctrine de l'Église peut être critiquée : si une doctrine n'est pas en conformité avec la Bible, l'Église doit la corriger.

Cette Parole [de Dieu] est la règle de toute vérité [...]. Il en découle que ni l'ancienneté [...] ni les conciles [...] ne peuvent être opposés à cette Écriture Sainte, mais qu'au contraire toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées d'après elle. (LaRoch. 5)

Tel est le principe réformé exprimé dans les *confessions réformées et évangéliques*. La conception catholique romaine est différente : c'est l'Église qui confère leur autorité aux dogmes. Il faut accepter les dogmes, parce que l'Église les a fixés. L'Église est infaillible, donc elle

ne peut pas se tromper. C'est ainsi que les Écritures ont un rôle second, non primordial.

Pour maintenir l'Église dans la pureté de la foi transmise par les apôtres, le Christ a voulu conférer à son Église une participation à sa propre infaillibilité, Lui qui est la Vérité. Par le sens surnaturel de la foi, le Peuple de Dieu s'attache indéfectiblement à la foi, sous la conduite du Magistère vivant de l'Église. *(CatCath 889)*

« De cette infaillibilité, le Pontife romain, chef du collège des évêques, jouit du fait même de sa charge quand, en tant que pasteur et docteur suprême de tous les fidèles, et chargé de confirmer ses frères dans la foi, il proclame, par un acte définitif, un point de doctrine touchant la foi et les mœurs [...]. L'infaillibilité promise à l'Église réside aussi dans le corps des évêques quand il exerce son Magistère suprême en union avec le successeur de Pierre, surtout dans un Concile Œcuménique. Lorsque, par son Magistère suprême, l'Église propose quelque chose à croire comme étant révélé par Dieu et comme enseignement du Christ, il faut adhérer dans l'obéissance de la foi à de telles définitions. Cette infaillibilité s'étend aussi loin que le dépôt lui-même de la Révélation divine » (= la Bible et la Tradition). *(CatCath 891; voir aussi 2035)*

Dans cette conception, l'autorité de l'Église éclipse l'autorité de la Parole de Dieu; aussi un dogme, défini par l'Église, ne peut-il pas être critiqué en faisant appel à la Bible.

III. La Bible, la confession et l'actualité

Les trois éléments à partir desquels s'élabore la théologie systématique sont la Bible, la confession de foi et l'actualité.

– La source de la doctrine chrétienne est la *Bible*. Celle-ci a toujours, en tant que Parole de Dieu, le dernier mot dans la théologie systématique. Cela ne veut pas dire que la théologie ne doit pas utiliser des termes qui ne se trouvent pas dans la Bible. La confession de l'Église parle, par exemple, des deux natures du Christ et de la Trinité – termes que la Bible n'utilise pas. Mais il faut que ces termes reflètent le contenu de la révélation de Dieu.

La théologie systématique doit se fonder sur les Écritures. Il ne s'agit pas d'un renvoi à un verset biblique isolé, comme verset preuve. Il faut considérer les données bibliques dans leur contexte et dans leurs rapports avec la totalité de la Bible.

– Le théologien qui est membre de l’Église est appelé à accepter la doctrine de l’Église, formulée dans sa *confession*. Autrement dit, il a une attitude favorable face à la confession de l’Église, puisque celle-ci cherche à formuler la doctrine biblique.

La confession de l’Église est soumise à la Bible. C’est pourquoi la théologie systématique est attachée à la confession de l’Église mais avec un *esprit critique*. Le caractère confessionnel de la théologie n’implique pas que le théologien doive toujours accepter, sans la critiquer, la confession de l’Église. La théologie systématique a pour tâche de questionner : est-ce que la doctrine de l’Église est vraiment en conformité avec la Parole de Dieu ? Le seul critère de la vérité n’est pas la confession, mais la Parole de Dieu.

Il faut aussi être conscient que la doctrine de l’Église ne recouvre pas à cent pour cent la doctrine biblique. La vérité biblique est trop riche pour que les confessions puissent la formuler exhaustivement. C’est aussi le rôle de la théologie systématique de tirer des choses nouvelles du trésor de la Parole de Dieu (Mt 13.52).

– Le troisième aspect de la théologie systématique est *l’actualité*. Elle est appelée à réagir face à de nouvelles questions, de nouvelles hérésies, qui exigent de nouvelles réponses ou, du moins, des réponses renouvelées dans leur formulation. C’est sa tâche de montrer l’importance et la pertinence de la doctrine chrétienne dans le contexte du moment. La théologie n’est pas figée, elle ne demeure pas exactement la même selon les cultures, les lieux et les époques. Le contexte de la théologie systématique est très différent, par exemple, en Europe et en Afrique. Chaque culture a ses propres questions, bien qu’il y ait aussi beaucoup de questions identiques. Par conséquent, la théologie doit fournir des réponses adaptées à des cultures différentes, même s’il y a aussi beaucoup de réponses qui sont valables partout.

Ce que nous venons de dire s’applique aussi aux *confessions* de l’Église. Chaque époque et chaque circonstance appellent une réponse appropriée de l’Église, réponse que l’Église exprime dans sa confession. Ce principe explique les différences qui existent, par exemple, entre le *Symbole de Nicée* et les *Canons de Dordrecht*.

C’est dans ce sens qu’on pourrait imaginer que l’Église africaine formule les réponses aux questions de sa propre culture par une confession africaine. Une telle confession ne s’opposerait pas aux confessions

existantes, mais elle pourrait aider l’Église africaine à se défendre contre quiconque lui demande raison de l’espérance qui est en elle (1 P 3.15).

IV. Le caractère systématique

Chaque science et toutes les branches de la théologie réfléchissent, de façon systématique, sur l’objet de leur étude. C’est la façon scientifique de procéder. Cependant, dans le cas de la théologie systématique, le terme « systématique » ne concerne pas la façon de traiter l’objet, mais le caractère même de cette branche de la théologie. Elle fait un effort pour associer des données multiples : des résultats bibliques et exégétiques, des données de l’histoire de l’Église, des dogmes et des confessions, des questions philosophiques, des recherches sur son propre contexte, etc. Son but est de *systématiser*, de mettre en relation, toutes ces données.

Un autre nom pour la théologie systématique est la *dogmatique*. Ce terme se réfère aux dogmes de l’Église : la dogmatique est la branche de la théologie qui s’occupe de ces dogmes. L’inconvénient de ce terme est qu’il est trop restreint; la dogmatique ou la théologie systématique ne s’occupe donc pas seulement des dogmes bien formulés par l’Église, mais de toute la doctrine chrétienne.

Ce livre présente une théologie systématique *réformée et évangélique* c'est-à-dire une théologie qui s’inscrit dans la tradition ayant son point de départ dans la Réforme et qui est attachée aux confessions réformées. Mais la doctrine réformée se caractérise par sa volonté de s’en tenir à formuler la doctrine biblique.